

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT TARN

Commune SALIÈS  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 juin 2024  
L'An deux mille vingt-quatre et le vingt juin

ARRONDISSEMENT

CANTON  
Albi-Sud

*Nombre de conseillers*

En exercice 12

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 13 juin 2024, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Présents 7

Votants 7

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Jacky MIQUEL, Valérie JACQUET, Florence CABROL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, et Bernard TOMINET.

Excusés : Bruno LACHENAUD, David FERRÉ, Raymond CHAPPERT, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL

**ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT – DESIMPERMEABILISATION – VEGETALISATION DE  
LA COUR D'ECOLE**

**Le Maire de la Commune de Saliès,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 14 septembre 2020 portant au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal ;

**CONSIDÉRANT** qu'une procédure adaptée a été lancée le 18 mars 2024 pour une remise des offres le 19 avril 2024 à 12h00, afin de désigner des entreprises pour réaliser des travaux d'aménagement, de désimpermeabilisation et de végétalisation de la cour d'école de Saliès. Il s'agit d'un marché non alloti.

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de cet appel à concurrence qui a fait l'objet d'une publication dans la presse locale (la Dépêche), sur le site de la mairie (<https://salies-tarn.fr>) et sur le profil d'acheteur (<https://www.marches-publics.info/>), 1 entreprise a soumissionné :

SAS ESPACES VERTS MASSOL

**CONSIDÉRANT** que l'offre de cette entreprise est acceptable financièrement et répondant aux exigences initialement prévues ;

**CONSIDÉRANT** qu'une négociation portant sur le prix a été menée avec cette entreprise;

**CONSIDÉRANT** l'offre suivante :

ENTREPRISES	MONTANT (HT)	MONTANT (TTC)
SAS ESPACES VERTS MASSOL 91 ROUTE DE TEILLET 81000 ALBI	146 667,00	176 000,40

**CONSIDÉRANT** que l'entreprise pressentie a transmis l'ensemble des pièces exigées à l'appui de sa candidature et est considéré comme ayant les capacités économiques, financières, professionnelles et techniques requises pour l'exécution des prestations ;

**Le conseil municipal, à l'unanimité :**

**DÉCIDE** que le marché de travaux d'aménagement, de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour d'école de Saliès. est attribué comme suit :

ENTREPRISES	MONTANT (HT)	MONTANT (TTC)
SAS ESPACES VERTS MASSOL 91 ROUTE DE TEILLET 81000 ALBI	146 667,00	176 000,40

**DIT** que ce marché s'exécutera suivant les pièces contractuelles énumérées au cahier des clauses administratives particulières.

**AUTORISE** le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la commune.

**Certifié conforme au Registre.**

**Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 juin 2024**

Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL

Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

**Transmise en Préfecture et mise en ligne le 04 NOV. 2024**